

Ecole Elémentaire Publique Jean de la Fontaine

Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°2 du 29/03/2019

Début : 18 h 10

Fin : 21 h 00

Présents :

Education Nationale	Parents d'Elèves	Mairie
Mmes Mulo, Le Blanc, Philippe, Sicard, Lachot, Revol, Guidoux, Yammine Richard et MM. Meunier, Bergère, Bertel, Saïdi et Dewitte (enseignants). M. Dondon (DDEN)	Mmes Guérin, Thomas, Bourgeois Joets, Théveny et M. Demeulenaere (FCPE) ; Mme Elnaggar (APEEF) ; M. Fellous, Mme Giuliani (PEEP) ; Mmes Dosmsann, Pot et Paris-Suarez (UPEIW)	M. Durand (adjoint au maire) M. Poujol (Adjoint au maire)

Excusé(e-s) :**Absent(e-s) :**

1- Points administratifs

Projection des effectifs pour la rentrée 2019 : 343 élèves (projection brute ne prenant en compte que les transferts de niveau).

67 CP, 86 CE1, 67 CE2, 62 CM1, 59 CM2. Il n'y a pour l'heure aucune structure définie.

Effectif estimé en augmentation de 3 ou 4 par rapport à l'effectif actuel, nous attendons les inscriptions et les prévisions de déménagements.

Réponse à question (du 1^{er} CE) sur nomination des enseignants : les professeurs sont nommés sur les postes par le mouvement. Dans certaines écoles, des places sont réservées pour les néo-enseignants sauf en REP. C'est le cas à La Fontaine. Les 2 PES alternent sur un rythme 3 semaines / 3 semaines. Les PES sont encadrées par, au moins, deux tuteurs.

Les parents d'élèves ont eu une réunion avec Mme Maron, ce sujet a été évoqué.

Les PES ne peuvent pas avoir de GS, CP et CM2, les CE et les doubles niveaux sont aussi déconseillés.

Liaison école-collège.

Pas de liaison avec le collège alors que l'équipe enseignante en aurait besoin pour harmonisation et mise en commun des progressions. Il n'y a pas de collège de secteur donc pas il n'y a plus de lien établi. Cette situation hélas dure.

Procédure Affelnet :. C'est une procédure qui est du ressort de l'Education Nationale. Réunion pour les affectations au collège aura lieu le 6/04. Les parents sont invités à respecter un calendrier contraint et précis.

Problème soulevé par le directeur : La circulaire de l'Essonne prévoit qu'en aucun cas le directeur ne remet les affectations sous enveloppe, ils sont envoyés par la Poste. Mais nous ne connaissons pas la circulaire des Hauts-de-Seine, l'an passé le collège Descartes remettait les enveloppes d'affectation via le directeur. L'an dernier 2 élèves n'avaient pas eu l'affectation souhaitée. Cela a été réglé assez rapidement. M.Durand souligne qu'il faut bien indiquer les 5 vœux pour que la demande d'affectation soit bien traitée. Les parents indiquent que dans les faits, les feuilles sont quand même traitées mais si les 5 vœux ne sont pas remplis.

Point sur le SRAN (stage de réussite) : c'est une possibilité offerte aux élèves dont les enseignants estiment qu'ils pourraient en avoir besoin. Il y a une obligation d'acceptation, une fois l'enfant inscrit, il y a obligation scolaire.

Listes de fournitures scolaires.

Les 13 classes sont d'accord pour fournir les listes. Elles seront quasi-identiques à celle de l'année dernière. Les parents d'élèves veulent que les listes soient tamponnées avec l'année et le cachet de l'école.

2) Vie de l'élève.

Petit-conseil des délégués.

Une deuxième réunion a eu lieu le 19 février. Une lettre a été adressée au maire suite à cette réunion. Les délégués ont dressé une liste de demandes urgentes et une liste de demandes moins urgentes.

Quelques améliorations ont été notées : 2^{ème} service de nettoyage aux toilettes. Réfection du réfectoire en cours – peinture -.

Une demande est répétée : installation de bancs supplémentaires. M. Poujol dit qu'il faut suivre la procédure habituelle pour demander l'installation de ces bancs (contacter Mme Thévenin).

Question parents d'élèves : Dangerosité de la cabane en bois, le socle en bois est-il solide ? M. Poujol demandera aux services techniques de vérifier.

Les exercices de sécurité ont eu lieu : En janvier le PPMS confinement. Quelques améliorations à envisager dont notamment le problème du son car une classe de maternelle n'a pas entendu l'alarme.

Exercice d'incendie le 25 mars.

La commission des menus n'est pas fixée. Demande faite pour un menu spécial pour la journée anglophone du 18 juin.

Projet de classe.

CE2 : Palais de la découverte, musée de la Préhistoire.

CM2 : classe transplantée à Saint-Malo, et une sortie en juin.

CP : à venir, élevage de papillon et visite du Zoo de Beauval.

CP/CM2 : Musée des armées et de la shoah, et sortie à Beauval.

CE1 : classe transplantée (milieu montagnard), parc des Félines, Mer des Sables et élevage de coccinelles.
CM1 : Cité des sciences et classe transplantée sur astronomie.

Question parents : pourquoi il n'y a que 4 jours de classe transplantée pour les CM1 – les CE1 : 5 jours -?
Problème financier : le prix de l'intervenant astronomie.

M. Durand : La décision n'était pas de son ressort. Les règles d'attributions sont gérées par la mairie.

M. Poujol : La réponse choisie à l'appel d'offre ne correspond pas au projet. Solution pour l'avenir : demander à la mairie d'être présente pour l'ouverture des plis.

Journée anglophone : 18/06 : toute la journée. Le but est de parler au maximum anglais cette journée. Des ateliers sportifs, culturels et culinaires auront lieu. Les enfants seront mélangés. Les enseignants gèreront les différents ateliers. L'école aura besoin de beaucoup de parents. Le thème choisi est « une journée à Poudlard » (Harry Potter).

Kermesse : 2/07. Début juin pour le début des préparatifs, nous rappelons le besoin extrême de volontaires parmi les parents pour la gestion et l'organisation des stands.

Olympiades : fin mai sûrement lundi 27 mai car les répétitions du spectacle le 20 et le 21 mai.

Spectacles : 23 et 24 mai à Saint-Exupéry. Il aura lieu le soir, les classe A et les doubles le 23 mai, les classes B et C le 24 mai.

Cross des écoles : 25,26 ou 27 juin.

3) Coopérative.

Il reste environ 12 500€ mais de nombreux chèques n'ont pas encore été encaissés et de nombreuses sorties sont à venir. La prochaine entrée d'argent sera la kermesse.

Projet Caisse des écoles.

Les deux projets ont été acceptés.

Achats de matériels de sports originaux, pratiques sportives originales (Kinball, Peteka...) et formation gestes premiers secours (trop difficile pour les CP).

Question à la Mairie concernant les prestations CAR. Problème de prestations manquantes, problème de qualité et de prix.

Pour le prix, M. Durant indique qu'il peut procéder à un réajustement suivant les sorties et les besoins. Il indique que suite aux différents problèmes rencontrés avec le prestataire, ce dernier décide d'offrir une demi-journée en IDF. M. Poujol va essayer de demander le remboursement total de la prestation.

Sur le budget alloué concernant chaque classe par année, l'équipe enseignante demande une réévaluation puisque les prix ont augmenté substantiellement.

5) Questions précises.

Subvention par enfant est identique à celui de l'année dernière. 40€ pour CP/CE 1 et 35 pour les CE2, CM1 et CM2.

Les enseignants peuvent déjà procéder aux commandes et profiter ainsi de promotions avant la fin mai.

Connexion internet : L'école pourrait être fibrée cette année si elle est connectée en souterrain. Pas avant 2021 si aérienne. Néanmoins et en attendant, nous demandons une intervention afin que le bâtiment modulaire puisse lui aussi être connecté au réseau.


Demande de changement du parc informatique en vue de son obsolescence. M. Durand demande au directeur de solliciter Mme Vinatier.

Problème de parking : Il ne sera plus possible de se garer dans la résidence mitoyenne. Propriété privée.
Solution de repli = la parking de Carrefour Market.

Les trottinettes : M.Poujol propose d'installer deux raques à trottinettes pour voir. Le directeur indique l'emplacement : entre le local poubelle et le modulaire. M. Poujol précise qu'il faudra que les enfants soient munis d'un cadenas.

Objets de valeur : interdiction des objets connectés, la loi de 2018 nomme les téléphones portables mais le directeur précise aussi que les montres, qui peuvent sonner en classe sont aussi concernées par cette interdiction et par le point du règlement sur les objets de valeur.

Rappel du règlement : Le directeur rappelle qu'une tenue correcte est exigée à l'école, que les temps chauds ne permettent pas une tenue de plage. Les parents doivent être sensibiliser.

<i>Fait à</i> <u>W. H. H. H.</u>	, le <u>19/4/2019</u>
<i>La Secrétaire de séance</i> 	<i>Le Président</i> 